



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/21
23 octobre 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-neuvième réunion
Port Ghalib, Egypte, 10 - 14 novembre 2009

PROPOSITION DE PROJET : BRESIL

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan national d'élimination des CFC (huitième tranche) PNUD et Allemagne

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Brésil

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination du CFC	Germany, UNDP

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2008	
CFC: 290.4	CTC: -11	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)											ANNEE: 2008		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC								290.4					290.4
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide										131.3			131.3
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			CFC	10,525.8	10,525.8	10,525.8	10,525.8	10,525.8	5,262.9	5,262.9	1,578.9	1,578.9	1,578.9	0.
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			CFC	9,276.	9,276.	8,280.	6,967.	5,020.	3,070.	2,050.	1,000.	424.	74.	0.
Coûts de projet (\$US)	Germany	Coûts de projet			577,137.	1,062,863.	1,000,000.	1,000,000.	243,600.					3,883,600.
		Coûts de soutien			51,942.	95,658.	90,000.	90,000.	21,924.					
	UNDP	Coûts de projet			7,860,000.		5,420,000.	4,270,000.	2,856,400.	1,190,000.	870,000.	250,000.	100,000.	22,816,400.
		Coûts de soutien			687,700.		473,000.	369,500.	242,276.	92,300.	63,500.	12,500.	5,000.	1,945,776.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)			Coûts de projet		8,437,137.	1,062,863.	6,420,000.	5,270,000.	3,100,000.	1,190,000.	870,000.	250,000.	100,000.	26,700,000.
			Coûts de soutien		739,642.	95,658.	563,000.	459,500.	264,200.	92,300.	63,500.	12,500.	5,000.	2,295,300.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)			Coûts de projet		8,437,137.	6,420,000.	1,062,863.	6,826,400.	2,733,600.	870,000.	250,000.	0.	0.	26,600,000.
			Coûts de soutien		762,727.8	563,000.	95,658.	584,776.	231,224.	63,500.	12,500.	0.	0.	2,313,385.8
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)			Coûts de projet									100,000.		100,000.
			Coûts de soutien									5,000.		5,000.

* En 2003, il y a eu seulement l'approbation des fonds non approuvés de la première tranche.

** L'approbation de la tranche de 2010 devrait se faire à la dernière réunion de l'année 2009.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	A examiner individuellement
---	------------------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Brésil, le PNUD, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté à la 59^e réunion du Comité exécutif une demande de financement pour la huitième et dernière tranche (2010) du plan national d'élimination des CFC de la République fédérative du Brésil (le Brésil), pour un montant total de 100 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 5 000 \$ US pour le PNUD. Le gouvernement de l'Allemagne, l'agence d'exécution coopérante, a reçu les fonds de sa dernière tranche avec le décaissement de la cinquième tranche. La demande est accompagnée de rapports périodiques sur la mise en oeuvre du plan national d'élimination des CFC pour la totalité de 2008 et une partie de 2009, le plan de mise en oeuvre de 2010, un rapport de vérification pour 2008, et les tableaux pour l'accord pluriannuel.

Données générales

2. Le plan national d'élimination des CFC pour le Brésil a été approuvé par le Comité exécutif à sa 37^e réunion afin d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays d'ici 2010. Les fonds approuvés pour les sept premières tranches totalisent 26 600 000 \$ US, plus des coûts d'appui de 2 313 385,80 \$ US.

Rapports périodiques de 2008 et 2009

3. Dans les secteurs de la réfrigération domestique et commerciale, le processus d'approvisionnement de 3 000 trousseaux de récupération a pris fin en juin 2009 et atteint l'objectif visé de 3 060 trousseaux pour l'ensemble du plan national d'élimination des CFC. Quelque 550 de ces trousseaux devaient être distribués en octobre 2009, et le reste au début de 2010. Cinq centres de récupération ont été installés, lesquels sont tous des centres à établir dans le cadre du plan national d'élimination des CFC. Le plan initial en prévoyait dix, mais il a été subséquentement modifié. La livraison de 360 machines de récupération et de recyclage, l'organisation de séances de formation et la distribution de brochures thématiques faisaient partie du processus d'installation. Dans le cadre d'une activité ciblant directement le secteur des refroidisseurs, dix machines de récupération et de recyclage ainsi que 40 bouteilles à gaz destinées précisément aux refroidisseurs (CFC-11 et CFC-12) ont été distribuées en 2008, ce qui représente la quantité totale prévue dans le cadre du plan national d'élimination des CFC. Il a aussi été prévu de se procurer 200 unités de recyclage dans le cadre du projet de recyclage du CFC-12, dont six ont été achetées avant 2008 et 114 ont été achetées et sont arrivées au pays en août 2009.

4. La formation des techniciens s'est poursuivie en 2008 et 2009. Quelque 1 902 techniciens ont été formés en 2008, et 2 102 l'ont été de janvier à août 2009, ce qui porte à 23 657 le nombre total de techniciens formés dans le cadre du plan. Quelque 1 660 autres techniciens devaient être formés d'ici la fin de 2009. Cinquante mille brochures sur les bonnes pratiques en réfrigération ont été publiées en 2008 et distribuées dans les supermarchés. Deux séminaires sur les frigorigènes de remplacement ont eu lieu en 2009. Des normes techniques ont été élaborées et présentées pour approbation. Une nouvelle activité intitulée « Contrôle du trafic illicite » est en cours depuis 2008. Elle apporte un complément à la formation actuelle des agents de douanes, qui a été achevée avant la présente période de rapport. Les activités dans les secteurs des mousses et des solvants ont été achevées avant 2008. Une stratégie de transition a été achevée pour les inhalateurs à doseur, et d'autres activités sont prévues dans le secteur des inhalateurs à doseur en 2010.

5. Une unité de mise en oeuvre et de surveillance existe au pays depuis 2002. En 2008-2009, on a organisé plusieurs ateliers et séminaires et retenu les services de consultants à des fins de surveillance. Les activités de sensibilisation du public comprenaient notamment la création, l'impression et la distribution de brochures et d'affiches thématiques. En février 2009, un salon international sur la

réfrigération, la climatisation et la qualité de l'air a été organisé pour informer le public des plus récentes activités entreprises par le gouvernement dans le domaine de protection de la couche d'ozone.

6. Au 31 juillet 2009, le solde non dépensé du financement approuvé était de 7 916 794 \$ US et il correspond à 29,8 pour cent du financement approuvé jusqu'à maintenant. Si l'on inclut les engagements et les décaissements prévus, ce montant sera réduit à 5 141 595 \$ US d'ici la fin de la présente année.

Vérification

7. Le rapport de vérification indique qu'il est interdit de produire des SAO au Brésil, et toutes les substances consommées sont donc importées. En outre, les réserves pourraient être utilisées dans une certaine mesure. L'importation de CFC n'est autorisée que pour consommation dans le secteur des inhalateurs à doseur. Le rapport de vérification contient des renseignements détaillés sur les méthodes d'importation et d'exportation des SAO. Le Brésil tient des registres des SAO importées et exportées à l'aide de plusieurs outils électroniques coordonnés par le ministère du Développement, de l'industrie et du commerce et la banque centrale. Ces outils sont utilisés pour faciliter le système d'autorisation, et l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (IBAMA) les emploie pour contrôler les importations et les exportations de SAO et produire des rapports à l'intention du ministère de l'Environnement. L'IBAMA accorde une autorisation d'importation après que l'importateur s'est enregistré en ligne et après évaluation de son admissibilité. L'exportation est aussi facilitée grâce au système en ligne et exige que l'exportateur se soit enregistré à cette fin. Selon le rapport de vérification, 290,4 tonnes PAO de CFC ont été importées au Brésil en 2008, soit du CFC-11, du CFC-12, et du CFC-114. Au cours de la même année, 20 kg PAO de CFC-113 ont été exportés. La consommation totale équivaut donc à 290,4 tonnes PAO, ce qui représente 68,5 pour cent de la consommation maximale admissible de 424 tonnes PAO.

Plan de mise en œuvre 2010

8. Des activités sont prévues en 2010. D'autres équipements seront achetés et distribués : 500 trousseaux d'outils pour les centres de récupération et 300 trousseaux de récupération pour les entreprises utilisant des machines de récupération. La formation des techniciens sera achevée et l'objectif de 26 000 techniciens devrait être atteint. Les 114 unités de recyclage achetées seront installées et cinq ateliers pertinents seront organisés. Cinq ateliers sont prévus dans le cadre du projet de récupération, et aussi cinq ateliers sur l'utilisation du nouveau système de surveillance qui permettra aux entreprises de présenter des rapports en ayant recours à une source réglementée par le gouvernement. Un autre atelier est prévu en ce qui a trait à la stratégie de transition des inhalateurs à doseur. La Stratégie nationale de transition sera publiée et distribuée. L'unité de mise en œuvre et de surveillance poursuivra ses travaux.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

9. La mise en œuvre du plan national d'élimination des CFC du Brésil a bien progressé. Le pays a, dans le cadre de l'accord, accepté des réductions substantielles sous les limites de consommation de CFC (1 578,9 tonnes PAO) préconisées par le Protocole de Montréal, soit 1 000 tonnes PAO en 2007, et 424 tonnes PAO en 2008, ainsi que 74 tonnes PAO en 2009. La consommation vérifiée en 2008 a été de 290,4 tonnes PAO, ce qui représente 68,5 pour cent de la consommation maximale admissible en vertu de l'accord. Toutefois, cette consommation de 2008 est en même temps quatre fois supérieure aux limites établies pour 2009. La réduction de la consommation entre 2007 et 2008 était, en termes tant absolus que relatifs, la plus petite réduction des cinq dernières années, avec 27,7 tonnes PAO ou 8,7 pour cent de la

valeur de l'année précédente. Toutefois, le Brésil semble s'être doté d'un système d'autorisation qui fonctionne bien et, depuis l'année de déclaration (2008), les importations ne sont autorisées que pour leur utilisation dans des inhalateurs à doseur.

10. Le Secrétariat a demandé des explications en ce qui a trait au solde non dépensé et aux autres activités requises. Des fonds importants n'étaient pas inscrits au programme jusqu'à maintenant, et ils sont inclus dans le plan annuel de mise en oeuvre de 2010. Le Secrétariat a entamé avec le PNUD des discussions sur les différentes options en rapport avec les fonds qui restent. Le PNUD a indiqué qu'il ne serait pas possible de décider à temps de l'utilisation des fonds qui restent avant que la documentation requise ne soit présentée au Comité exécutif. Le Comité exécutif peut donc envisager d'approuver cette tranche, tout en retenant le décaissement jusqu'à ce qu'un plan ait été fourni pour couvrir les fonds non attribués.

RECOMMANDATION

11. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :
- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre du plan national d'élimination des CFC (septième tranche) du Brésil pour 2008 et du rapport de vérification de 2008;
 - b) Approuve le plan de mise en oeuvre de 2010;
 - c) Approuve un financement de 100 000 \$ US, plus des coûts d'appui de 5 000 \$ US pour le PNUD, pour la huitième et dernière tranche (2010) du plan national d'élimination des CFC du Brésil;
 - d) Demande au PNUD de ne pas amorcer le décaissement du financement approuvé par cette décision, ni le financement non encore attribué dans un plan annuel de mise en oeuvre approuvé, jusqu'à ce que le Comité exécutif ait approuvé, lors d'une réunion future, un plan de mise en oeuvre couvrant les activités pour les fonds qui restent, y compris le moment choisi pour les décaisser;
 - e) Demande au PNUD :
 - i) De continuer à préparer des rapports annuels sur les activités et les dépenses selon les modèles établis; et
 - ii) De fournir chaque année une vérification du plan national d'élimination des CFC du Brésil, jusqu'à ce que la vérification de la consommation de 2010 ait été communiquée; et
 - f) Demande au Secrétariat d'informer le Comité exécutif à sa 60^e réunion des progrès réalisés dans la planification de l'utilisation des fonds non attribués.
